



Tableau de traçabilité des prélèvements à collecter en unités de soins



Semaine N° :

UNITE :

- Le coursier indiquera son heure de passage et son nom ou initiales

	Date :	Coursier		Coursier		11h30 aide labo 12h00 Coursier		Aide labo		Coursier		Aide labo		Coursier		Coursier		
		07h50-08h00 : Pôle chir, SSP, USP, RG		10h30-11h00: tous secteurs sauf EHPAD		11h30 consult. Ext. Prélèvements		13H00-13h10 : maternité / gynécologie		13h45-14h20 : tous secteurs sauf EHPAD		14h50- 14h55: maternité / gynécologie consult. Ext. prélèvements		15h30- 16h00 : tous secteurs sauf EHPAD		17h00-17h45 : tous secteurs sauf EHPAD		
		08h10-08h20 : Pôle médecine, RF et maternité				12h00-12h30 : tous secteurs sauf EHPAD et consult ext. prélèvements						14h50-14h55: maternité / gynécologie consult. Ext. prélèvements						
heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	heure	nom	
LUNDI																		
MARDI																		
MERCREDI																		
JEUDI																		
VENDREDI																		
SAMEDI																		
DIMANCHE																		

**En dehors de ces horaires de collectes, les professionnels de soins doivent se rendre au laboratoire pour déposer les prélèvements non urgents.
APPEL DU COURSIER POUR PRELEVEMENT URGENT AU *3144**